



TROIS FRONTIÈRES

VOLET DÉVELOPPEMENT

La lettre d'information du projet 3 Frontières

n°8 - mai 2023

Contribuer au développement et à la paix des territoires transfrontaliers

Lancé en juillet 2019 pour initialement trois ans (puis étendu sur cinq ans) et financé par l'Agence française de développement (AFD), le projet 3 Frontières est mis en œuvre par [l'Iram](#), chef de file et intervenant au Niger, le [Gret](#) au Burkina Faso, Agronomes et vétérinaires sans frontières ([AVSF](#)) au Mali et le Centre international d'études pour le développement local ([Ciedel](#)) sur des appuis transversaux.

Le projet porte sur 66 communes des régions de Gao, Tombouctou et Mopti au Mali, 25 communes du Nord et du Sahel au Burkina Faso et 10 communes de la région de Tillabéri au Niger. Il vise à appuyer le développement socio-économique et à renforcer la cohésion sociale dans les territoires transfrontaliers grâce à trois axes d'accompagnement : (1) l'amélioration de la viabilité des filières agro-pastorales ; (2) l'appui aux collectivités locales afin qu'elles puissent mettre à disposition des populations des équipements, infrastructures et services socio-économiques essentiels ; (3) le renforcement du dialogue entre les différentes composantes des sociétés locales.

Depuis novembre 2022, le projet a été interrompu au Mali mais se poursuit dans les deux autres pays.

Les multiples effets des activités d'appui à la production

Différents accompagnements ont été apportés aux producteurs et productrices des organisations paysannes du projet 3 Frontières, sous forme de crédits ou de subventions en fonction de la vulnérabilité des bénéficiaires et des stratégies internes des organisations.

Les dotations sont accompagnées de formations en techniques de production et de conservation, et d'appuis en gestion et en suivi sanitaire pour l'élevage. Le premier tableau ci-dessous montre que les dotations recouvrent une grande diversité de bénéficiaires et de systèmes de production. Comme l'indique le second tableau (page suivante), des dotations ont aussi été effectuées au niveau des organisations paysannes.

Cultures pluviales	Maraîchage	Embouche et production laitière	Petit élevage
3 à 6 kg de semences de niébé avec ou sans engrais (NPK/Urée ou Fertinova au Mali) – <i>don ou prêt</i>	7 à 39 kg de semences d'échalote avec ou sans engrais Fertinova – <i>prêt</i>	Production fourragère : 6 kg de semences de niébé/sorgho fourragers, équipements de production, appui pour la construction de fenil – <i>don</i>	3 têtes d'ovins/caprins – <i>don ou prêt</i>
Semences de niébé, sorgho, petit mil, riz – <i>don</i>	25 à 50 kg de semences de pomme de terre – <i>don ou prêt</i>	Production fourragère : 2 à 9 kg de semences de niébé ou sorgho fourragers – <i>don</i>	
2.5 à 6 kg de semences de sésame avec ou sans engrais – <i>prêt</i>	0,5 à 1,5 kg de semences d'oignon – <i>don ou prêt</i>	Dotation en aliment bétail : 100 kg à plus de 2 tonnes – <i>don ou prêt</i>	

Types de dotations individuelles aux OP partenaires du projet (CRUS, APESS, FNGN, AOPP, Mooriben)

Dans le cadre du dispositif de suivi-évaluation du projet 3 Frontières, un suivi « post-dotation » est effectué par les animateurs des organisations paysannes partenaires pour mesurer les effets de ces dotations. Fin 2022, 561 suivis post-dotation accordée à des exploitations familiales individuelles et 99 suivis post-dotation aux organisations paysannes, comprenant un total de 28 763 membres, ont été réalisés sur toute la zone du projet.



Ces suivis permettent de faire une première analyse des effets des dotations ou des prêts en intrants et équipements réalisés par les partenaires du projet 3 Frontières, au niveau des exploitations agricoles familiales, des ménages et des organisations paysannes qui en bénéficient.

Grandes cultures	Maraîchage	Embouche et production laitière	Transformation, artisanat, pêche	Petit élevage
Semences de riz et intrants (urée, Fertinova) – fonds de crédit rotatif	Semences maraîchères (échalote, oignon, pomme de terre, choux, tomate, aubergine) et petits équipements – don ou fonds de crédit rotatif	Réhabilitation de bourgoutières	Dotation en intrants pour fabrication de blocs nutritionnels	Dotations en petits ruminants avec ou sans aliment bétail – prêt
Équipements et animaux de trait ou tricycles	Réalisation ou sécurisation de périmètres, dotation en moto-pompe	Stock d'aliment bétail redistribué sous forme de prêt et/ou vendu	Cages flottantes et/ou aliment poisson et/ou pigroques ou kits de fumage/séchage	
			Lots de feuilles de doum	

Types de dotations aux organisations paysannes partenaires du projet (AOPP, FCMN Niya, Mooriben, CRUS, APSS, FNGN)

Une multitude d'effets directs et indirects

Pour les dotations individuelles, l'analyse porte sur les effets induits sur les exploitations agricoles familiales, sur le statut social des bénéficiaires mais aussi sur l'utilisation des revenus générés grâce aux appuis.

De façon globale, 92% des bénéficiaires interrogés estiment que l'appui reçu leur a permis d'améliorer leur exploitation agricole.

Les différents types de dotations ont ciblé prioritairement les hommes, les femmes ou les jeunes en fonction des activités classiquement menées par les uns et les autres. Ainsi, les dotations en petits ruminants ciblent prioritairement les femmes ou les jeunes, alors que les appuis pour les cultures vivrières sont principalement destinés aux hommes adultes, généralement en charge du champ familial.

Les effets sur les exploitations des bénéficiaires sont multiples et certains spécifiques à chaque type d'appui.

En ce qui concerne les appuis aux activités d'élevage, on constate les effets suivants :

- Augmentation du cheptel de petits ruminants (125% en moyenne, passant de moins de 2 têtes à plus de 4 têtes), de la production de lait, amélioration de l'embonpoint des animaux et de leur prix de vente ;
- Augmentation de la matière organique, utilisée dans les jardins maraîchers principalement mais aussi sur les grandes cultures ;
- Renforcement des capacités sur les questions de qualité des animaux, d'alimentation et de soin et sur la gestion des stocks.

Au niveau des exploitations, les effets induits portent sur l'augmentation des superficies cultivées et la mobilisation de main d'œuvre pour les travaux champêtres, ce qui permet d'effectuer les labours rapidement et de semer précocement et/ou d'agrandir les champs. Les dotations ont aussi permis l'achat des semences en temps opportun, la disponibilité en lait pour la famille et pour la vente ainsi que l'augmentation des rendements grâce aux apports complémentaires de matière organique. Enfin, des investissements (âne, charrette) ont pu être réalisés.

Au niveau social, de nombreuses femmes soulignent une autonomie/indépendance financière, une meilleure reconnaissance sociale et une amélioration de l'entente au sein de la famille. Certaines font ainsi le lien entre leur contribution aux dépenses et leur participation au dialogue dans la famille.

Les principales difficultés portent sur le gardiennage et le vol d'animaux, la mortalité/maladie des animaux, ou encore l'insuffisance de fourrages, l'indisponibilité et la cherté de l'aliment bétail.

Les appuis pour les cultures pluviales et maraîchères ont également de multiples effets sur les exploitations agricoles familiales avec notamment :



- Augmentation des rendements entre 23% et 68% selon les spéculations grâce à des semences de qualité, la possibilité de faire des semis précoce grâce aux équipements, la diminution des re-semis et l'amélioration des techniques de production, notamment en agro-écologie ;
- Amélioration des techniques de conservation des récoltes et diminution des pertes ;
- Disponibilité en fourrages complémentaires pour les animaux (cultures fourragères, niébé et céréales).

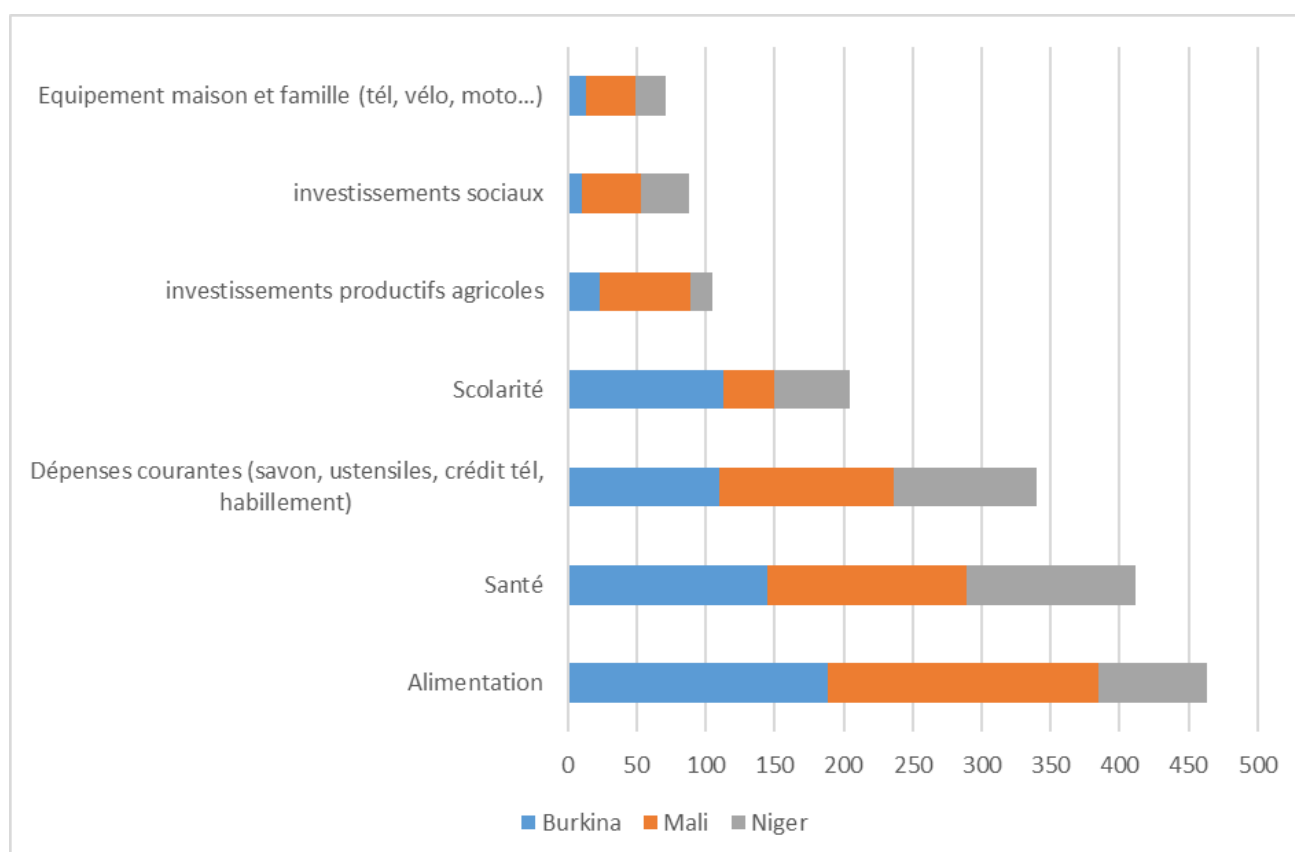
L'amélioration des revenus et/ou la disponibilité des équipements permettent également d'investir dans les exploitations agricoles avec l'achat d'animaux (petits ruminants, volaille) ou encore de petits équipements et/ou d'intrants, ainsi que l'augmentation des superficies cultivées. Au niveau familial, les bénéficiaires mentionnent l'amélioration de l'alimentation de la famille et la vente des surplus pour développer d'autres activités.

Les difficultés sont liées à la pluviométrie (sécheresse/inondation) ou l'insuffisance d'eau sur les périmètres, les attaques des cultures (niébé, maraîchage), l'arrivée tardive dans certains cas des semences, ainsi que l'insécurité qui limite l'accès aux marchés ou aux parcelles.

Des bénéfices orientés principalement vers les besoins essentiels

Les bénéficiaires ont également été interrogés sur l'utilisation des revenus complémentaires obtenus grâce à la dotation. Les réponses sont synthétisées dans le graphique ci-dessous avec 83% des bénéficiaires qui ont utilisé les bénéfices pour des besoins d'alimentation, 73% pour les dépenses de santé et 62% pour les dépenses courantes (savon, ustensiles, habillement, crédit téléphonique, etc.), soit globalement les postes essentiels pour la famille.

Viennent ensuite les frais de scolarité (39%), les dépenses d'investissements pour l'exploitation (19%), les dépenses sociales (16%) et les équipements de la maison (13%). Les investissements dans les EF portent sur l'augmentation des superficies, la mobilisation de main d'œuvre, l'achat d'équipements, d'intrants ou d'animaux, ou encore la diversification des activités. Globalement, 92% des bénéficiaires interrogés estiment que l'appui leur a permis d'améliorer leurs conditions de vie.



Utilisation des revenus complémentaires issus des appuis reçus (nombre de réponses)



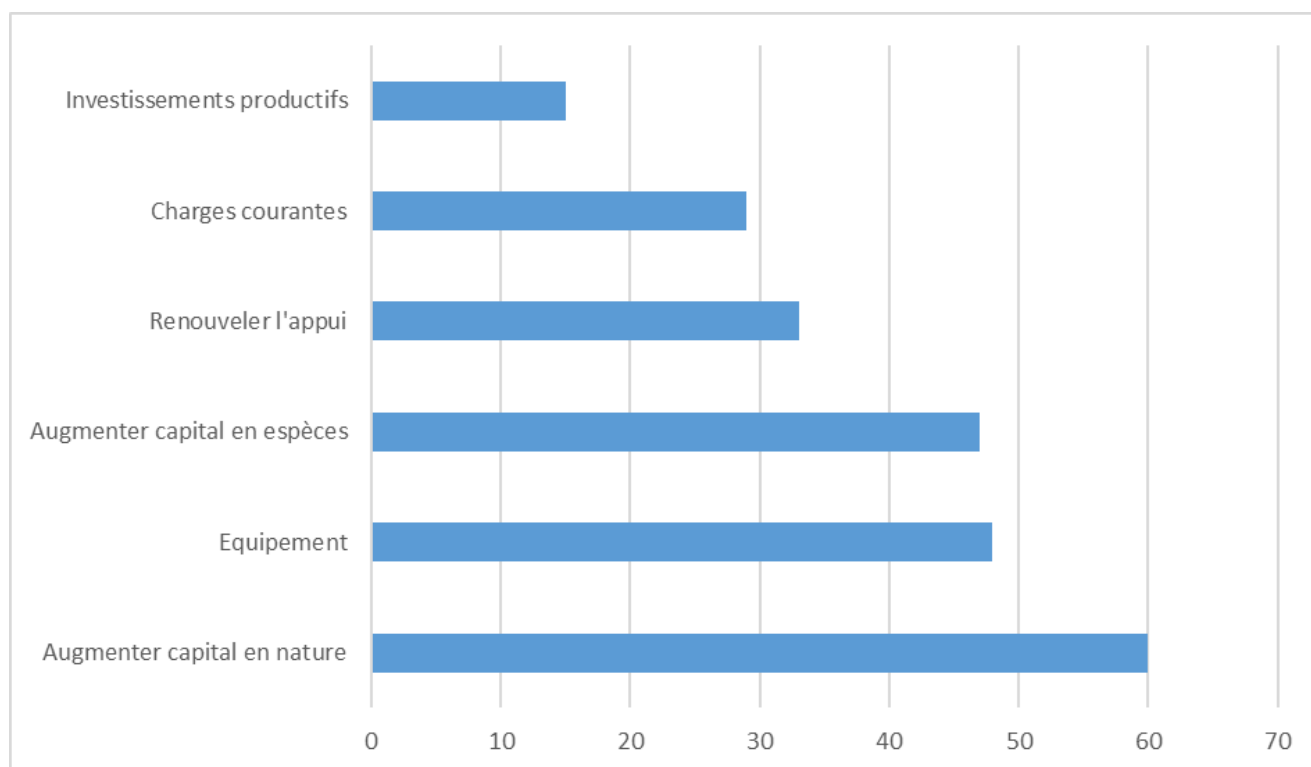
Une redynamisation des organisations paysannes

En ce qui concerne les OP, le graphique ci-dessous présente l'utilisation des bénéfices issus des dotations. 94% des OP estiment que l'appui leur a permis de renforcer leur structure, en termes d'indépendance et de dynamisme, avec une meilleure régularité des rencontres, le renforcement des liens entre les membres et une plus grande solidarité, le respect des cotisations, l'augmentation des adhésions et la diversification de leurs activités. Les taux de remboursement sont particulièrement élevés pour les appuis en petit élevage, ce qui doit permettre aux organisations de pérenniser le service (CRUS, Mooriben).

En termes d'effets induits, les dotations et le développement de ces nouveaux services par les organisations paysannes ont permis d'améliorer l'emploi des femmes et des jeunes, par exemple parce que les femmes membres de l'organisation se sont vues confier la responsabilité de vendre l'aliment bétail ou encore parce que des jeunes ont été embauchés pour les travaux d'arrosage ou d'entretien des périmètres maraîchers. L'appui au maraîchage permet également une occupation des jeunes toute l'année ce qui ne les incite plus à « *partir à l'aventure* » durant la saison sèche.

Plus spécifiquement, au-delà des effets équivalents à ceux des dotations individuelles (augmentation de rendements, amélioration des conditions de vie des membres etc.), les organisations paysannes mentionnent un meilleur accès aux marchés par la vente groupée et la facilitation du transport grâce aux dotations en tricycles ; l'amélioration des pâturages pour toute la localité avec la réhabilitation des bourgoutières ; l'amélioration de l'accès à l'aliment bétail avec les stocks de proximité positionnés dans les villages (auparavant indisponibles à moins de 15 km) ; ou encore des investissements complémentaires renforçant les services de l'OP : embouche pour les femmes maraîchères, achat d'un âne pour le labour et l'exhaure de l'eau par une coopérative de personnes déplacées internes, etc.

Les OP mentionnent les mêmes difficultés que les bénéficiaires individuels ainsi que des dotations insuffisantes par rapport à la demande et quelques problèmes dans certaines dotations : mauvaise qualité des feuilles de doumiers, des cages flottantes trop petites, une clôture de périmètre mal fixée qui est partie dès les premières pluies... Malgré ces limites, les enquêtes confirment l'importance stratégique de ces différents dispositifs d'appui dans ces territoires en crise.



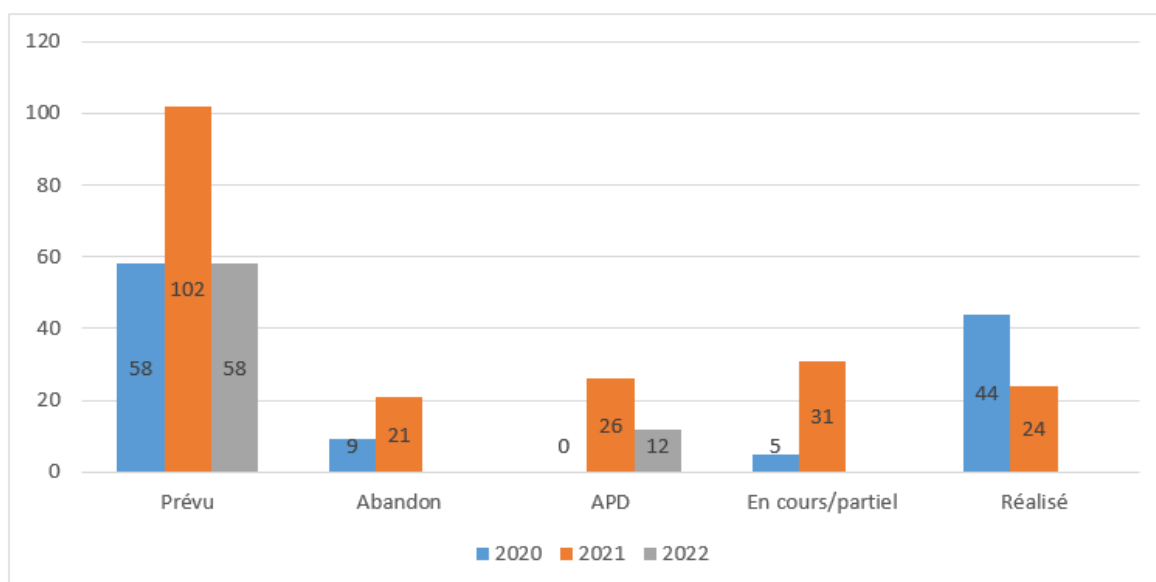
Utilisation des revenus issus des dotations du P3F – dotations OP (nombre de réponses)



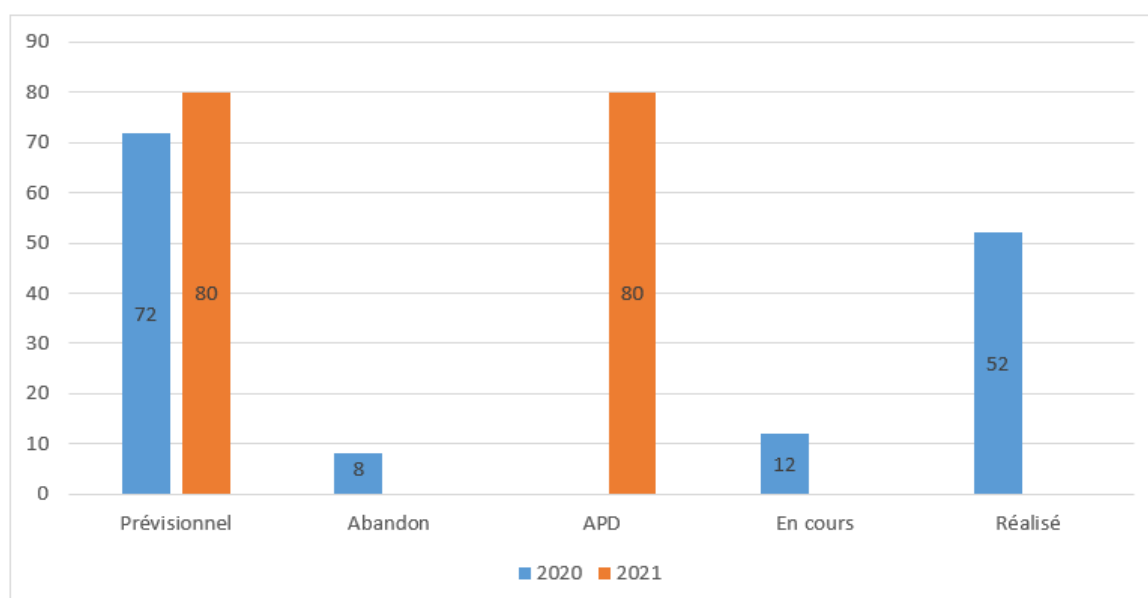
Bilan de la réalisation des infrastructures communales

L'année 2022 a été marquée par un certain nombre de contraintes pour la réalisation des infrastructures communales. Les problèmes d'insécurité ont conduit à l'abandon d'environ 14% de l'ensemble des infrastructures prévues - sur les deux fonds d'investissement communal - au Burkina Faso et d'environ 11% des infrastructures prévues dans le cadre du fonds d'investissement communal de 2020 au Niger.

En outre, des blocages sont venus perturber la réalisation des infrastructures qui ont pu être lancées. Au Burkina, la suspension des conseils municipaux suite au coup d'Etat de janvier 2022 a bloqué la mise en œuvre des investissements prévus pendant plus de six mois, le temps de mettre en place les délégations spéciales. Au Niger, le transfert de la maîtrise d'ouvrage de la seconde composante de l'Agence nationale de financement des collectivités territoriales (ANFICT) à la Haute autorité à la consolidation de la paix (HACP) et la suspension des financements de l'AFD à l'ANFICT suite à l'audit 2021, ont également entraîné d'importants retards dans la mise en œuvre. Cette situation met les maires des communes en porte-à-faux vis-à-vis de leurs prestataires et de leurs communautés.



Niveau de réalisation des investissements au Burkina – FIC 2020, 2021, 2022



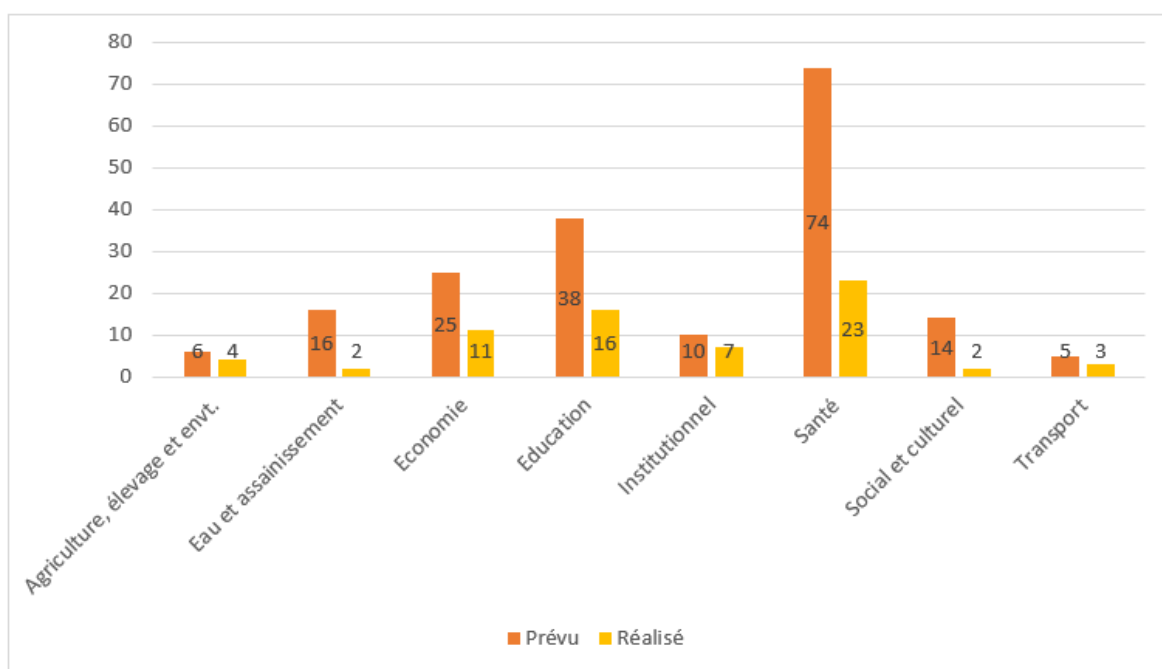
Niveau de réalisation des investissements au Niger – FIC 2020 et 2021



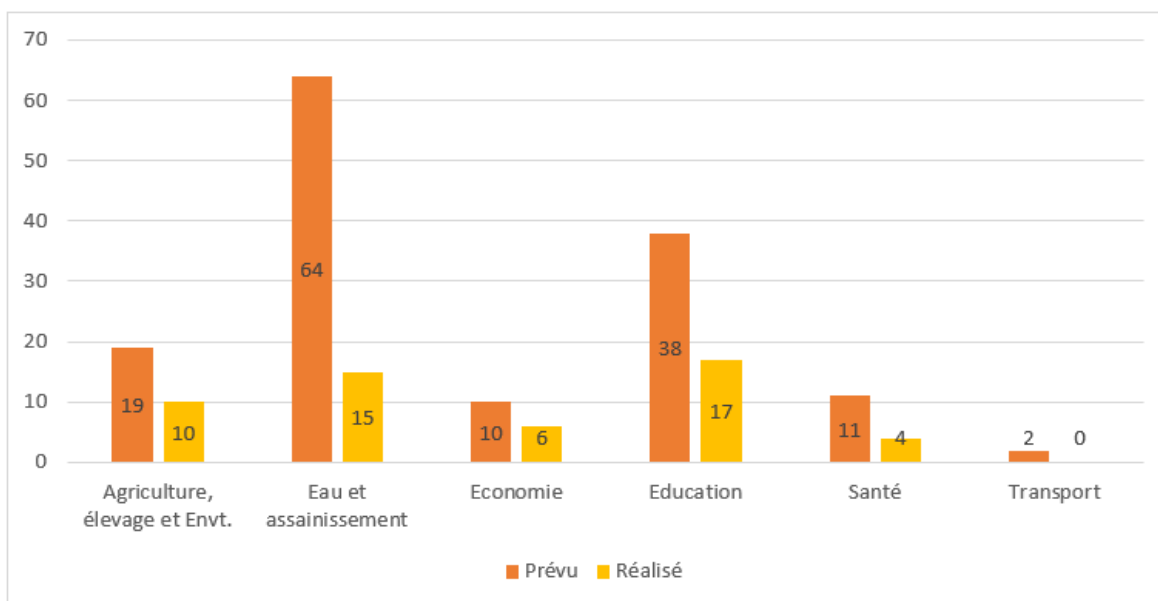
Malgré ces difficultés, la mise en œuvre du FIC 2020 est de 90% au Burkina (si on exclut les projets abandonnés) et de 81% au Niger.

Au Burkina, plus de 2,4 millions d'euros issus des projets en partie ou en totalité abandonnés ont été réaffectés à de nouveaux investissements en 2022 (cf. article sur les réallocations). Les villages où les investissements ont été abandonnés sont situés dans les communes de Thiou et Titao dans la région du Nord et de Markoye, Tin Akoff, Mansila, Titabé, Tankougounadié, Baraboulé, Diguel, Nassoumbou et Djibo au Sahel. Au Niger, seuls les investissements du FIC 2020 ont pu être réalisés, ceux du FIC 2021 sont toujours au stade d'avant projet détaillé faute de financements. Les villages où les investissements ont dû être abandonnés sont situés dans les communes de Bankilaré et Torodi.

La levée des blocages institutionnels est en cours et devrait permettre d'accélérer la mise en œuvre des investissements communaux en 2023.



Niveau de réalisation des investissements au Burkina par secteur – abandons exclus



Niveau de réalisation des investissements au Niger par secteur – abandons exclus



La mare de Gossi est toujours bien remplie !

Les dernières images reçues de la mare de Gossi montrent des bassins toujours remplis au mois de mars, à la grande satisfaction de ses usagers.

Des perspectives pour les maraîchers, pêcheurs et éleveurs

Le 3ème adjoint au maire de Gossi, qui s'est fortement impliqué tout au long de la mise en œuvre du projet, a adressé ce message à l'équipe de mise en œuvre :

« Au nom de la population de la commune de Gossi, je vous adresse mes sincères remerciements pour la réalisation de ce projet. Je vous assure qu'aujourd'hui son impact se fait sentir pour nos communautés, en commençant par les éleveurs, les maraîchers et les pasteurs transhumants. Le tarissement de la mare de Gossi est devenu aujourd'hui un mauvais souvenir. L'année dernière à la même époque, les véhicules et les camions traversaient la mare d'Est en Ouest mais c'est aujourd'hui impossible car la mare est toujours remplie, ce qui profite aux maraîchers, aux pêcheurs et aux éleveurs. Donc la population de Gossi vous remercie pour la collaboration collective qui a permis cette action.

Nous remercions les acteurs qui ont contribué à ce résultat : le premier responsable de la région de Tombouctou, monsieur le gouverneur, ensuite le président de l'assemblée régionale de Tombouctou sans oublier le projet 3 Frontières qui s'est vraiment impliqué nuit et jour pour obtenir ce financement et qui est train de tout faire pour la consolidation de ces acquis, sans oublier ICOTED et les entrepreneurs qui ont tout mis en œuvre pour la réalisation du barrage et des deux bassins. »



La mare de Gossi, le 21 mars 2023

© Iram

Assurer la pérennité du barrage

Avec la fermeture du projet au Mali, la direction régionale a transféré l'ensemble du dossier au Programme de Coopération Transfrontalière Locale en Afrique de l'Ouest pour qu'il poursuive l'accompagnement, que ce soit les tra-



vaux confortatifs nécessaires pour assurer la pérennisation du barrage ou encore le diagnostic de la gestion de la mare pour poursuivre le travail d'ingénierie sociale pour une gestion concertée des ressources de la mare.

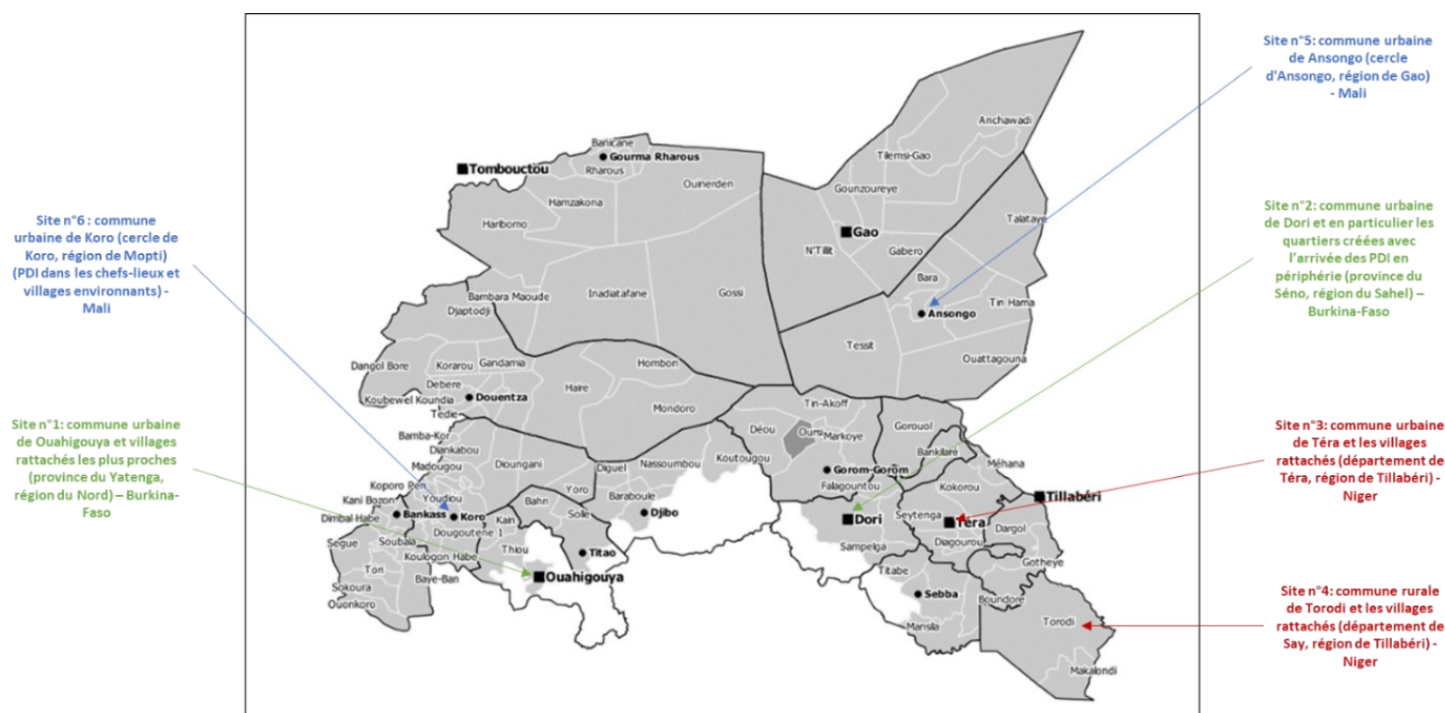
Une association de gestion du barrage, qui regroupe des représentants de tous les types d'usagers, s'était également mise en place sous l'impulsion de la commune et avait été formée au suivi des crues et à la maintenance de base du barrage. Enfin, les propositions d'AVSF pour l'accompagnement des groupements qui exploitent la mare ont également été transférées au Programme de Coopération Transfrontalière Locale en Afrique de l'Ouest, en espérant que le travail entamé pourra se poursuivre dans son ensemble pour consolider les acquis de cet investissement transfrontalier majeur pour la région.

L'approfondissement de l'étude sur les jeunesses rurales du ROPPA

En 2022, le ROPPA a lancé une étude sur la jeunesse rurale dans les trois pays transfrontaliers d'intervention du projet (lire à ce sujet la cinquième lettre d'information du projet 3 Frontières). Cette étude s'inscrit dans la continuité d'un précédent travail de production de connaissances sur la jeunesse rurale réalisé en 2019 dans sept pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina-Faso, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Sénégal, Togo) auprès de 190 jeunes filles et 245 jeunes hommes [retrouver les résultats de cette étude [ici](#) et [ici](#)].

Parcours de vie et perceptions de la crise

Lancée dans le cadre de l'observatoire des exploitations familiales, cette étude a pour objectifs de mieux comprendre la situation de la jeunesse rurale dans la zone des « Trois Frontières », d'approfondir la connaissance des processus d'intégration sociale des jeunes ruraux au sein des exploitations familiales, des besoins spécifiques des jeunes en matière de cohésion sociale, d'insertion socio-économique et de reconstruction des exploitations et d'alimenter ainsi le plaidoyer du ROPPA sur les politiques concernant les jeunes ruraux.



Sites d'enquêtes des jeunes ruraux de la zone des Trois Frontières

Conduite sur 11 mois, cette recherche a permis d'interroger 53 jeunes ruraux, dont 25 jeunes filles, sur leurs parcours de vie et leurs perceptions de la crise, et 15 adultes, dont 8 femmes, pour mettre en perspective leur propre vision de la jeunesse actuelle. Les sites d'enquêtes sont Koro et Ansongo au Mali, Ouahigouya et Dori au Burkina Faso et Téra et Torodi au Niger.



Pour accompagner l'étude, l'IRAM a mis à disposition du ROPPA une experte jeunesse pour conduire l'analyse des entretiens. Du 14 au 16 février 2023, un atelier d'approfondissement a réuni les animateurs des plateformes nationales en charge des entretiens, les points focaux des trois pays, le président du collège régional des jeunes et des représentants du conseil d'administration du ROPPA. Il a permis de faire un retour d'expériences des animateurs endogènes sur le déroulement de l'enquête, de restituer et d'approfondir les premiers constats issus des entretiens, et d'établir la feuille de route pour la validation finale du rapport par le conseil d'administration du ROPPA.

Des parcours plus linéaires pour les jeunes filles

Les trajectoires de vie des jeunes interrogés suivent des schémas similaires avec une enfance passée au sein de l'exploitation familiale de leurs parents et une implication, dès le plus jeune âge, dans les travaux champêtres et/ou domestiques, la conduite du bétail etc. Pour les jeunes filles, cette implication s'arrête au mariage, à partir duquel elles intègrent l'exploitation agricole de leur mari ou de leur belle-famille.

La famille joue un rôle central dans le maintien des jeunes à l'école à travers son soutien matériel, financier mais aussi psychologique. Les parents peuvent aussi organiser l'envoi de leur enfant chez des tuteurs pour la poursuite de la scolarité à des niveaux supérieurs. Cependant, la dégradation du contexte sécuritaire dans la zone hypothèque la scolarisation de cette génération et de la suivante.

La mobilité des jeunes hommes joue un rôle majeur dans leurs parcours, que ce soit pour la poursuite d'études en ville ou plus encore pour gagner en autonomie et pouvoir se marier. Les jeunes femmes ont, sauf exception, des parcours plus linéaires et quittent leur village majoritairement pour rejoindre celui de leurs maris.

Avant la crise, une très large majorité de jeunes étaient insérés ou avaient pour projet de s'insérer dans le secteur agro-sylvo-pastoral et de travailler, dans le futur, au sein de leur propre exploitation familiale. Les conditions de leur autonomisation et insertion dans le secteur agro-sylvo-pastoral étaient toutefois très variables d'un jeune à l'autre. Par ailleurs, le parcours d'autonomisation pouvait être long et sinueux et ne plus uniquement passer par la pratique de l'agriculture et/ou de l'élevage et le transfert de droits sur le foncier et/ou le bétail mais également par des activités secondaires menées en parallèle.

Besoin de reconnaissance sociale et financière

La relation avec le noyau familial, cadre de référence et premier espace d'apprentissage, constitue à la fois un point d'appui fondamental dans le parcours d'autonomisation des jeunes mais peut aussi être un frein à leur autonomisation et construction personnelle (par exemple suite au décès du père ou à la mésentente entre frères). Le passage au statut d'adulte passe en premier lieu par l'âge mais aussi par un changement de rôle social largement conditionné par la présence des aînés. Les différences de genre restent très marquées à la fois dans les rôles sociaux attribués aux jeunes hommes et aux jeunes filles, dans une marginalisation accrue des femmes dans la prise de décision, mais aussi dans les activités menées qui sont encore très « genrées ».

« Mais dans nos sociétés le droit d'ainesse et de personnes âgées fait que le jeune reste longtemps parce qu'on ne lui attribuera jamais quelques responsabilités tant que ses aînés sont là. C'est encore pire chez les filles parce que peu importe son âge, elle ne pourra jamais parler en face de ses parents ni réclamer quoi que ce soit, ceci est pareil pour son mari au cas où elle sera mariée. Une fille qui se comporte ainsi pour réclamer ses droits, peut être vue comme « impolie » dans la société où je vis (...) C'est cela qui pousse les jeunes à s'éloigner de la famille pour aller « se chercher » ailleurs. » (JF, Ouahigouya, Burkina)

La jeunesse se retrouve tiraillée entre le respect des anciens et les valeurs traditionnelles de leur communauté et leur aspiration à davantage de reconnaissance et de place dans les familles et les exploitations. S'il n'y a pas de remise en question de l'ordre social établi, des formes de revendications sont cependant formulées par certains et des signes de résistance apparaissent.

« En tant que jeune, je trouve que les adultes minimisent les jeunes, leurs actions, croyant que les jeunes ne font rien. Cela est valable aussi pour les jeunes filles que les mamans et tantes mobilisent pour les meetings politiques mais pas pour des postes politiques. » (JH, Gao, Mali).



Les jeunes manifestent toujours un fort attachement à l'exploitation familiale et aux activités agricoles et d'élevage avec une valorisation toujours forte de l'entraide et de la solidarité au sein des exploitations familiales. Cependant, ils remettent en cause la gestion centralisée des exploitations par les aînés, leur absence de droits et de reconnaissance sociale et financière et revendiquent leur ambition de modernisation et de diversification des exploitations. Les jeunes femmes se projettent également au sein des exploitations familiales mais leur degré de satisfaction semble directement corrélé aux marges de manœuvres dont elles disposent pour exercer un travail rémunérateur notamment dans le secteur informel, en parallèle de leurs contraintes familiales (considérées comme des prérogatives féminines) et de leur implication au sein de l'exploitation.

Un avenir tributaire d'un retour de la paix

La crise a évidemment affecté brutalement les trajectoires de tous les jeunes interrogés dans la zone des trois frontières, avec près de la moitié de l'échantillon qui sont déplacés, la perte de proches et de leurs biens, des effets psychologiques et sociaux à long terme et un fort ralentissement, voire un arrêt total, de leurs activités économiques. Les jeunes ont une analyse fine de sa complexité et de son caractère multidimensionnel et proposent majoritairement des solutions de dialogue, de justice sociale et de réconciliation.

Leur avenir reste très incertain et fortement tributaire d'un retour de la paix sur leurs territoires. Leurs scénarii d'avenir varient donc entre le maintien d'une situation de crise avec l'installation durable dans les zones d'accueil et le développement d'activités de survie ou le départ en migration, ou l'arrêt des violences et la reprise de leurs trajectoires : études, reprise de l'EF ou création de sa propre exploitation, développement d'activités secondaires etc. Dans tous les cas, l'appui des partenaires est sollicité que ce soit pour la formation professionnelle que pour l'aide à l'équipement et au financement de la reprise d'activités et, avec la crise, la mobilisation des humanitaires...

La présentation des résultats a donné lieu à de nombreux débats et a permis d'approfondir les scénarii d'avenir et les actions à proposer pour soutenir les jeunes. Le rapport doit ainsi prendre en compte les apports de l'atelier et du ROPPA avant d'être présenté aux différents niveaux du réseau (national et régional) avant son endossement final et sa valorisation politique par son conseil d'administration.

Retour sur la troisième édition du salon de convergence intergénérationnelle sur l'avenir du pastoralisme : le mouvement des Jeunes Ambassadeurs du Pastoralisme en action

La jeunesse est à l'honneur au Réseau Billital Maroobé (RBM) avec le troisième salon de convergence intergénérationnelle sur l'avenir du pastoralisme (CIGAP), qui s'est tenu à Niamey du 19 au 23 mars 2023.

Regroupant une cinquantaine de jeunes issus du mouvement du Mali, du Burkina, du Niger, du Bénin, de Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Tchad, du Ghana, du Nigéria et de la Mauritanie, des élus du RBM de ces pays et des personnes ressources (PeaceNexus, Inter-Réseaux, ARED, G5Sahel, IRAM), le salon s'est penché sur plusieurs thématiques stratégiques pour le mouvement.

De jeunes pousses à compagnons

La première journée a porté sur une rétrospective du parcours des Jeunes Ambassadeurs du Pastoralisme (JAP), de « jeunes pousses » à « compagnons » à travers l'animation d'un jeu de rôle entre nouveaux engagés, « jeunes pousses », qui doivent réaliser une action locale citoyenne pour devenir JAP et évoluer ensuite, avec l'âge et les expériences cumulées, vers le statut de « compagnon », à même d'apporter soutien et conseil à ses pairs...

Différentes thématiques sur l'évolution du mouvement et de sa gouvernance ont fait l'objet de groupes de travail, traitant à la fois du mode d'intégration des jeunes pousses, du dialogue avec le Conseil d'administration du RBM, de la redevabilité de leurs actions, ou encore du renforcement de l'articulation avec leurs organisations paysannes. Autant de thématiques stratégiques qui permettent aux jeunes de construire eux-mêmes leur mouvement et son évolution, au gré des retours d'expériences vécus depuis sa création en 2019.



« Trébucher pour avancer et apprendre de ses erreurs »

Un bilan des actions locales citoyennes (ALC) 2022 a été présenté avec un focus particulier sur les expériences de mise en œuvre des recommandations de l'approche sensible aux conflits.

La mise en œuvre d'ALC constitue le cœur de l'engagement des JAP qui prônent une stratégie de sensibilisation par l'action directe sur le terrain. En effet, « la mise en œuvre d'une action locale citoyenne vaut mieux que mille discours » et permet à la jeune pousse de s'ancrer dans son territoire, d'impliquer les autorités et les acteurs, de mobiliser la jeunesse autour d'une action porteuse de valeurs et d'exemple auprès de leurs communautés.

Nettoyage des marchés à bétail ou de lieux publics, reboisement, chaque année fait l'objet d'une thématique choisie en commun par les JAP sur trois axes majeurs : éducation, environnement et culture et identité. Un livret de mise en œuvre intégrant un guide de qualité et sensibilité aux conflits des ALC permet aux jeunes de s'assurer que leur action contribue à apaiser les tensions dans leur communauté.

Plusieurs jeunes ont témoigné de leurs démarches pour impliquer tous les acteurs et contribuer au brassage des communautés mais certains n'ont pas hésité à faire part de leurs difficultés pour mobiliser certains acteurs ou de cas trop complexes pour être résolus par une ALC. Cela pour mettre en garde les jeunes pousses pour l'avenir, comme l'a résumé un participant : « l'expérience c'est la somme des erreurs commises : en prendre conscience c'est ce qui constitue votre bagage ». Pour 2023, les JAP ont décidé d'organiser des immersions en milieu pastoral, l'occasion pour eux et pour des jeunes issus d'autres milieux de s'imprégner de ses réalités !



Quatrième journée du CIGAP sur la thématique du leadership

© RBM

Le deuxième jour a été consacré à réviser la stratégie « jeunes et insertion professionnelle » que va lancer le RBM à travers une opération pilote en 2023. Les JAP sont sollicités pour s'insérer dans le dispositif de ciblage et de suivi de l'opération mais certains souhaitent également en être bénéficiaire ! Les différents éléments de la stratégie ont été mis en débat pour dégager les meilleures options pour mieux s'insérer dans les dispositifs des OP et, pour les JAP, se positionner par rapport à leur participation au dispositif.

« On ne naît pas leader, on le devient »

Après une visite au centre d'innovations de Niamey, les trois derniers jours ont été consacrés à la construction du leadership au sein des JAP. Destinés à constituer un mouvement citoyen en faveur du pastoralisme mais aussi les leaders de demain, les JAP ont réfléchi à leur parcours de leadership. Mieux se connaître pour repérer ses qualités et ses compétences, définir les qualités et les compétences clés du leader, les écueils à éviter, ont constitué les thématiques de réflexion des JAP.



Les élus présents ont partagé leurs expériences en insistant sur leurs trajectoires, les événements qui ont déterminé leur engagement, ce qui leur a permis de grandir et de s'affirmer malgré des difficultés qui auraient pu les décourager. Certains n'ont jamais été à l'école mais ont finalement pu parcourir le monde, être reconnus dans leur milieu et soutenir sans relâche le monde pastoral !

Un petit groupe de travail s'est constitué pour élaborer un livret du jeune leader qui doit permettre à chacun de retracer son parcours individuel et son évolution en tant que JAP, porteur de la relève. Car l'engagement ne se limite pas aux ALC et aux CIGAP, locaux ou régionaux, le réseau des JAP met à contribution ses talents pour alimenter et faire vivre le réseau. Un jeune spécialiste des réseaux sociaux anime la [page Facebook](#), un groupe de jeunes s'est mobilisé pour co-organiser le CIGAP avec le RBM, d'autres ont proposé des animations etc. Ainsi, trois « bulles » : action, organisation et communication, recensent les activités à mettre en œuvre durant l'année et les jeunes responsables de chacune. Un recensement des compétences de chaque JAP est également programmé pour l'année 2023.

Afin de densifier le réseau, d'accélérer l'engagement et la prise de responsabilités des jeunes et d'élargir la base sociale de défense du pastoralisme, les jeunes ont également travaillé sur des propositions pour un programme d'accompagnement sur 3 ans. L'objectif est de le finaliser pour le soumettre à des partenaires du RBM.

Le dernier conseil d'administration du RBM a acté l'inclusion d'un représentant des JAP en son sein. Membre du CRUS au Burkina, le représentant désigné par ses pairs a donc besoin d'une base élargie pour porter la voix des jeunes pasteurs dans les instances de décision. Une « élection sans candidat » a également été organisée pour lui adjoindre une suppléante. Dans ce processus électif, chaque participant choisit la personne qu'il souhaite pour remplir un mandat donné sans que personne ne se présente. Les propositions sont ensuite mises en discussion au sein du groupe jusqu'à aboutir à un consensus entre tous les participants à l'élection.

Différentes autres sessions ont rythmé l'atelier : la cérémonie de remise des totems aux différentes catégories de jeunes, une présentation sur le Mobile Journalism (MOJO) et une session sur l'équité et l'égalité. Proposées directement par les jeunes, elles sont la manifestation que la relève est assurée, porteuse d'initiatives et d'innovations et qu'au bout de seulement 4 ans d'existence, le mouvement JAP a un bel avenir devant lui !

Une synergie d'action est en marche dans la zone des trois frontières au Niger

Le Consortium IRAM-RAIL a planifié dans son programme de travail et budget annuel 2023 un appui à ses communes d'intervention pour engager le processus de replanification de leurs plans de développement communaux qui étaient expirés pour certaines depuis 2016, pour d'autres en 2022.

Le ministère de l'aménagement du territoire et du développement communautaire (MAT-DC) a élaboré plusieurs instruments de planification depuis 2011, en 2015 et tout récemment en 2022, pour accompagner les collectivités territoriales dans le processus de replanification des plans de développement. Ces documents doivent être en cohérence avec le nouveau Plan de Développement Economique et Social 2022-2026 et prendre en compte la sensibilité aux conflits dans ce contexte fragile.

Document de référence pour le développement de la commune

Le plan de développement communal (PDC) est l'unique document de référence pour la collectivité en matière de développement socio-économique. Il prend en compte les aspirations de l'ensemble de sa population. Les thématiques transversales qui ne sont généralement pas prises en charge ou qui sont faiblement développées doivent être intégrées. Il s'agit entre autres des thématiques comme : la paix-sécurité/cohésion sociale, la sensibilité aux conflits, le pastoralisme, le genre, le changement climatique, les droits humains...



C'est dans ce cadre que le Projet 3 Frontières a proposé une démarche de replanification des PDC dans un contexte fragile, avec le MAT-DC et ses démembrements, en synergie avec les projets intervenant dans la zone des trois frontières dont Nexus Urgence-Paix-Développement (Nexus UDP), le Programme communautaire de redressement et de stabilisation au Sahel (PCRSS), le Programme de développement local intégré (PDLK), le Programme de développement d'urgence (PDU).

Des rencontres entre ces projets sont régulières et ont abouti à une feuille de route qui a facilité le positionnement de chaque projet au niveau de 25 communes en partage dans la zone des trois frontières pour la replanification des plans d'investissements annuels, l'élaboration des PIA, l'élaboration des plans de contingence. Au niveau du projet 3 Frontières, le processus a été relancé par des ateliers communaux en mars 2023. Ces ateliers ont permis la finalisation de l'appui au processus avec un renforcement du comité de replanification des PDC de chaque commune sélectionnée et la mobilisation des acteurs, dont les services techniques déconcentrés de l'Etat, pour apporter leur expertise dans les différents secteurs de développement. Le Projet 3 Frontières a retenu les communes de Diagourou, de Dargol, de Gothèye, de Makalondi et de Torodi pour engager ce processus à partir du mois de mai 2023.

Au Niger, le renforcement des capacités des acteurs sur les accords juridiques locaux

Les ressources naturelles sont soumises à une pression de plus en plus forte et à une dégradation accélérée dans les zones fragiles. Les populations vulnérables sont forcées de se déplacer vers les localités plus sécurisées d'où une surexploitation des ressources naturelles pour satisfaire les besoins énergétiques. Par ailleurs, bien avant cette situation, le poids de la démographie, l'exploitation anarchique et l'accaparement des terres engendraient des conflits préjudiciables et une dégradation accélérée de l'écosystème. En vue d'atténuer cette situation, la FUGPN MOORIBEN, partenaire de mise en œuvre du projet 3 Frontières, a initié la mise en place des accords juridiques locaux (AJL) pour la gestion des ressources naturelles (GRN) au niveau des dix communes d'intervention du projet.

Relancer la mise en œuvre des accords juridiques locaux

En 2020, un diagnostic de la mise en œuvre de quatre précédentes conventions (mises en place en 2016) a été fait dans les quatre communes concernées (Makalondi, Torodi, Gothèye, Dargol). Il a révélé une situation mitigée. En effet, les structures locales de mise en œuvre des AJL au niveau village (comités de surveillance - CO-GRN) fonctionnent plus ou moins bien dans la majorité des villages mais surtout, les conseils municipaux ainsi que les services techniques déconcentrés (STD) « qui sont censés être les garants de cette convention » ignorent le plus souvent ce processus, ceci d'autant plus qu'ils n'étaient pas encore en place lors de l'élaboration de ces conventions en 2016.



*Atelier de renforcement de capacités pour la commune de Kokorou
© FUGPN/Mooriben*

En réponse aux recommandations de ce diagnostic, en 2022, Mooriben a initié une série d'ateliers de concertation et de formation des surveillants pour relancer la mise en œuvre des AJL dans les quatre communes où ils ont déjà été mis en place. Ils ont regroupé l'ensemble des parties prenantes au processus (conseil municipal, STD (agriculture ; élevage ; environnement et développement communautaire), leaders d'éleveurs (rouga et garso), chefs coutumiers (chef de village et/ou chef de canton), organisation paysannes féminines, surveillant Co GRN).



Aussi, pour renforcer les capacités des parties prenantes (OP, STD et conseils communaux) à la gestion des ressources naturelles, des formations ont été réalisées pour l'ensemble des dix communes d'intervention du projet. Au total 160 acteurs sur 200 prévus ont bénéficié de cette formation.

Renforcer la collaboration entre acteurs

Ainsi les acteurs à l'unanimité ont reconnu qu'il existe présentement des mauvaises pratiques en cours surtout :

- La délimitation et la pose de clôtures anarchiques sur des grandes étendues par certains pasteurs qui s'approprient le droit de faire paître uniquement leur troupeau sur ces espaces communautaires ;
- Le développement inquiétant de la commercialisation du charbon pour les centres urbains. Le déficit de sensibilisation des populations qui pensent que les ressources forestières ne sont pas sous leur responsabilité mais sont plutôt la propriété des forestiers ;
- Le sous-effectif du service de l'environnement, qui ne peut pas organiser des missions de patrouille et de brigade régulièrement dans la zone et laisse la brousse à la merci des délinquants ;
- La non fonctionnalité des commissions foncières (COFOCOM et COFOB) qui n'arrivent pas à jouer pleinement leurs rôles par manque de formation et méconnaissance des missions assignées (également parce que les conseillers et les STD sont respectivement nouvellement élus ou affectés) ;
- L'immixtion voire l'interférence des hommes politiques dans les activités des services techniques, ce qui ne leur permet pas de faire respecter les textes et règlements en vigueur.



Atelier de renforcement de capacités pour la commune de Makalondi (gauche) et séance de travail à Bankilaré (droite)

© FUGPN/Mooriben

Des recommandations ont été émises pour renforcer la gestion des ressources naturelles dans la zone d'intervention du projet en :

- Développant une collaboration étroite entre surveillant Co GRN et STD, notamment les services de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage afin de créer plus d'harmonie et d'efficacité dans la gestion des ressources naturelles ;
- Formant régulièrement les conseils municipaux et les STD sur les AJL ;
- Aménageant et /ou réhabilitant les ressources faisant l'objet des AJL (réhabilitation de couloirs de passage, récupération de terres, curage et empoissonnement des mares ...).

Enfin, Mooriben a également signé des conventions avec neuf radios couvrant le territoire d'intervention du projet pour réaliser quatre émissions et diffusions de sensibilisation. Pour organiser les débats radios, Mooriben a mobilisé les services techniques déconcentrés et d'autres personnes ressources autour des animateurs endogènes.



Plusieurs thématiques ont été retenues pour ces quatre émissions : les techniques de conservations des eaux et des sols et de défense et restauration des sols ; le changement climatique (causes, effets, comment construire une agriculture résiliente) ; la fermeture des champs (sensibilisation sur l'arrêt de la divagation des animaux pour préserver les cultures et la cohésion sociale) et enfin l'ouverture des champs (sensibilisation sur la période de libération des champs pour le pâturage pour les animaux et quiétude sociale).

Des ondes positives pour la cohésion sociale

Le Studio Kalangou est une association qui travaille sur des programmes d'information et de dialogue accessibles à toutes les populations du Niger. Le studio propose un programme radiophonique quotidien d'information de deux heures sur le Niger et diffuse chaque jour, depuis janvier 2016, des journaux en 5 langues (français, haoussa, zarma, tamashek et peulh), une grande émission de débat et de dialogue « *Le Forum* », et des magazines sur des problématiques de vie quotidienne.

L'ambition de Studio Kalangou est d'informer et de faire dialoguer les différentes composantes de la société « *au rythme du Niger* », pour contribuer aux efforts de développement du pays, au cœur des crises sahéliennes. Les programmes de Studio Kalangou, produits depuis sa rédaction centrale à Niamey par des journalistes nigériens, sont diffusés par un réseau de radios partenaires implantées dans toutes les régions du pays.

Pour une large sensibilisation sur la paix et la cohésion sociale, le projet 3 Frontières a noué un partenariat avec le studio Kalangou. Avec cette collaboration, le Studio Kalangou a réalisé 3 forums vidéo, un forum audio et 14 magazines. Les forums vidéos ont porté sur trois thèmes essentiels :

- Comment renforcer la résilience et la paix durable dans la région de Tillabéry ?
- Autonomisation des femmes pour une meilleure résilience des communautés de la zone des trois frontières.
- Rôles et responsabilités des jeunes de la zone des trois frontières dans le développement socio-économique et le maintien de la cohésion sociale.

La parole aux acteurs locaux

Les forums vidéos ont été animés par des acteurs locaux choisis par les soins du studio Kalangou et des personnes ressources identifiées par l'équipe du projet. Les débats ont été conduits en deux langues. La première thématique portait sur la résilience et la paix durable dans la région de Tillabéry regroupant un représentant des collectivités, un représentant d'OSC régionale, un expert du projet Trois Frontières et un représentant de Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE Niger). Les débats ont été animés en langue Djerma. Les deux autres thématiques ont été animées en langue française. Les discussions ont tourné autour des questions d'entrée suivantes :

- Quels sont les avantages de la cohésion sociale ?
- Comment le travail peut développer un lien social ?
- Que faudra-t-il faire pour retenir les jeunes chez eux ?
- Que permet la création d'emplois aux jeunes nigériens et quels bénéfices peuvent-ils en tirer ?
- Que faire alors si l'emploi de la jeune femme est défavorisé ?
- Quels conseils pour les perspectives d'emplois pour les jeunes ?
- Quelles actions à mener pour faire face au chômage des jeunes ?
- Comment faciliter l'autonomisation des jeunes des zones des trois frontières ?



Les débats sur cette thématique et celles traitées lors des autres forums et émissions sont à retrouver à partir des liens présentés dans les tableaux ci-dessous.

Magazines audios

Titre	Langues	Diffusion
La cohésion sociale comme réponse aux défis sécuritaires à Tillabéry	Français Tamasheq Fulfuldé Hausa Jerma	30 décembre 2022
La cohésion sociale des communautés de Bankilaré		4 janvier 2023
Le brassage social, source d'une bonne cohésion des communautés à Torodi		18 janvier 2023
La culture de contre saison, un moyen pour lutter contre la pauvreté à Torodi		25 janvier 2023
Conclusions du forum sur la paix de Banibangou		26 janvier 2023
Situation de l'insécurité et l'impact sur l'économie du département de Bankilaré		1 février 2023
La cohésion sociale entre les communautés de Tillabéry		2 février 2023
Tillabéry: le rôle de la bonne gouvernance dans la lutte contre l'insécurité		6 février 2023
La cohabitation entre déplacés de Tegué et la population hôte de Bankilaré		8 février 2023
La cohabitation entre déplacés et les populations autochtones à Tillabéry		22 février 2023
Explication sur la cohabitation des communautés de Bankilaré		1er mars 2023
Les conséquences du changement climatique sur l'économie de Bankilaré		9 mars 2023

Forum audio

Titre	Langues	Diffusion
Comment mieux collaborer entre communautés de la zone des trois frontières pour faire face à l'insécurité ?	Français	30 novembre 2022

Forum vidéo

Titre	Langues	Diffusion
Création d'emploi pour les jeunes pour le développement socio-économique et la cohésion sociale dans la zone des 3 frontières	Français	En cours de montage
Autonomisation des femmes pour une meilleure résilience des communautés de la zone des 3 frontières	Français	
Le renforcement de la cohésion sociale dans la région de Tillabéry, notamment la zone des 3 frontières	Zarma	



L'appui aux services publics environnementaux de 6 communes urbaines du Burkina

Dans le cadre de l'appui aux Services Publics Environnementaux, six communes urbaines de la zone d'intervention du projet ont été ciblées : Ouahigouya et Titao dans la région du Nord et Dori, Djibo, Gorom – Gorom et Sebba dans la région du Sahel. Plusieurs thématiques d'intervention avaient été retenues par les communes à la suite des premiers échanges avec la commune :

- La gestion des déchets pour Ouahigouya, Dori, Sebba et Titao ;
- La gestion des déchets et des eaux pluviales pour Gorom – Gorom et Djibo ;
- L'accès à l'eau potable pour la commune de Djibo.

Avec la dégradation du contexte sécuritaire dans les différentes localités, des mesures de mitigation ont été mises en place pour s'adapter aux évolutions tant en termes d'accès que de besoins dans les communes concernées. Ainsi, les actions prévues à Titao ont finalement été réorientées au profit de Ouahigouya, cette dernière accueillant un nombre important de personnes déplacées en provenance de la première. A Sebba, après la phase de diagnostic, les appuis à la gestion des déchets ont été finalement relocalisés sur les communes de Dori et Gorom à travers notamment des équipements aux opérateurs de pré-collecte (OPC) à Dori et des études techniques et investissements en infrastructures sur Gorom. A Djibo, avec la mise en place du blocus et l'annulation des investissements pour raccorder la ville au château d'eau, les activités prévues en plus de l'ingénierie sociale et administrative en lien avec l'accès à l'eau et la gestion des déchets, ont été réorientées vers d'autres activités de substitution uniquement réalisables dans la ville et dans un court délai.



*Formation des membres des opérateurs de pré-collecte sur la filière gestion des déchets et en santé sécurité au travail
© Gret*

Les études diagnostiques et techniques préalables

Les premières activités déployées dans les communes ont consisté à réaliser différents diagnostics en partenariat avec les services techniques des mairies, ces derniers ne disposant pas de données suffisamment à jour et étayées sur l'état de leur service. Plusieurs études ont été conduites en ce sens, ou sont en cours :

- A Dori, le diagnostic déchets a été réalisé en juillet 2022 suivi de l'accompagnement à la planification stratégique simplifiée de gestion de déchets en cours de finalisation (mai 2023) ;
- A Djibo, des diagnostics déchets et eaux pluviales ont été lancés et sont en cours de finalisation. La planification stratégique simplifiée du système de gestion des déchets ménagers et assimilés suivra ;
- A Gorom – Gorom, les mêmes diagnostic et planification que Djibo ont été conduits et sont en cours de validation. Des études APS/APD/DAO pour l'aménagement de la décharge de la ville ont également été lancés : il est prévu qu'ils soient finalisés en mai 2023 et de démarrer les travaux de construction dans la foulée ;
- A Ouahigouya, les diagnostic déchets y étant à jour, les travaux se sont concentrés sur la planification stratégique simplifiée du système de gestion des déchets ménagers et assimilés, ainsi que sur l'actualisation des études APS/APD/DAO de l'aménagement de la décharge de la ville, pour permettre son extension et ainsi augmenter les capacités du site actuellement en construction par les services municipaux. Un accompagnement des services techniques est en cours afin de s'assurer de la conformité des travaux en cours.



Les appuis techniques aux services techniques des communes

En plus des activités de diagnostic, le projet a apporté une série d'appui et de renforcement des capacités des différents acteurs, et en particulier aux services techniques des communes :

- Une stratégie de communication a été élaborée et mise en œuvre dans les différentes localités. Ainsi à Ouahigouya et Dori, des actions dites de « ville propre » ont été réalisées par les services techniques des communes sur cette base et une campagne de sensibilisation sur les radios locales a également été lancée ;
- Dans l'ensemble des quatre communes, les opérateurs de pré-collecte ont été identifiés et se sont répartis les différents territoires : huit opérateurs à Ouahigouya, sept à Dori, quatre à Gorom et quatre à Djibo ;
- Les agents des communes et les services déconcentrés de Ouahigouya, Dori et Gorom ont bénéficié de formation. 75 membres des opérateurs de pré-collecte ont également été formés dans la filière gestion des déchets, leurs missions et les enjeux sanitaires.

Un appui en équipements et infrastructures

En plus des appuis techniques et de renforcement des capacités, le projet facilite l'acquisition d'équipements et d'infrastructures en lien avec les filières des services ciblés.

A Ouahigouya :

- Un camion-benne a été acquis au profit de la commune pour renforcer le maillon transfert de la collecte des déchets. Un diagnostic sera lancé pour évaluer la faisabilité et le coût / bénéfice de la réparation du camion polybenne (porte-bacs) actuellement en panne à la mairie, et permettre ainsi l'évacuation directe des points de regroupement des déchets de la ville ;
- Pour renforcer la pré-collecte, des poubelles et des petits matériels ainsi que des équipements de protection individuelle ont été distribués aux huit opérateurs en charge de la collecte des déchets des ménages vers les points de regroupement : 1100 petites poubelles et 300 grandes poubelles avec 550 paires de gants latex, 550 paires de gants de chantiers ; des casques avec visière, 150 blouses de travail, 550 caches – nez spécialisés ; gilets de chantiers, 550 balais et fourches, 120 paires de bottes, 20 chaussures de sécurité ;

A Dori :

- 873 petites poubelles et 300 grandes poubelles, 10 charrettes asines, 550 paires de gants latex, 550 paires de gants de chantiers, des casques avec visière, 150 blouses de travail, 550 cache-nez spécialisés, des gilets de chantiers, 550 balais et fourches, 120 paires de bottes et 20 chaussures de sécurité ont été acquis pour les 7 opérateurs pré-collecte.
- La bretelle d'accès à une alvéole de la décharge de la ville a été par ailleurs aménagée pour rendre fonctionnel l'ouvrage ;
- L'électrification de la décharge de Dori et de son unité de valorisation des déchets plastiques est en cours ;
- 3 points de regroupements des déchets sont également en cours de réalisation, conformément aux recommandations du rapport diagnostic et de la planification.



Grandes et petites poubelles en stock à la mairie de Dori en attente de la remise aux 07 OPC

© Gret



A Gorom – Gorom :

- Un nombre important de petits équipements ont été acquis au profit de la commune : 471 petites poubelles et 143 grandes poubelles, 550 paires de gants latex, 120 paires de gants de chantiers et des casques avec visière, 150 blouses de travail, 120 caches – nez spécialisés ; gilets de chantiers, 120 balais, fourches, 120 paires de bottes, 20 chaussures de sécurité, etc.
- 2 points de regroupement ont été par ailleurs aménagés au profit des 4 OPC de la commune ;
- L'aménagement de la décharge de Gorom est prévu pour le second semestre 2023 une fois les études techniques finalisées ;

A Djibo, le projet s'est concentré sur la conduite d'études nécessaires à la réalisation des ouvrages et aménagements que la commune sera en mesure de mettre en œuvre une fois l'accès de nouveau possible.

Réactualisation des investissements 2021-2022 au profit des communes pour s'adapter aux besoins des territoires et à l'évolution du contexte

Actualisation des investissements priorisés

Dans le cadre de la mise en œuvre des investissements communaux de la deuxième composante du projet 3 Frontières, une analyse de contexte, réalisée au sein des différentes communes, a permis de mettre en lumière certaines difficultés relatives à la réalisation des investissements priorisés en fin d'année 2021.

D'une part, la dégradation continue de la situation sécuritaire a rendu inaccessible certaines communes d'intervention et d'autre part, le contexte politique marqué par deux coups d'Etat en 2022 a entraîné la dissolution des conseils communaux et la mise en place de délégations spéciales

Cette analyse de contexte a permis de justifier et de valider avec la Direction générale des collectivités territoriales (DGCT), l'Agence nationale d'appui aux collectivités territoriales (ADCT) et les communes concernées, la nécessité d'actualiser la liste des investissements 2021-2022 priorisés en associant à ce processus les nouveaux exécutifs communaux.



Réfection du Centre de santé communautaire de Kain

© Gret



Le manuel de procédures a été mis à jour en conséquence en juillet 2022 et prévoit dans ce cadre :

- Le retrait des droits de tirage des communes inaccessibles au profit des autres communes d'intervention ;
- La possibilité pour les communes qui n'avaient pas pu engager leurs investissements avant les changements institutionnels, de pouvoir changer leur priorisation et prendre en compte les évolutions des besoins de leur territoire : c'est le cas en particulier de la commune de Thiou dans la région du Nord et de celle de Tankougounadjé dans la région du Sahel qui ont pu modifier la nature des investissements prioritaires ;
- L'ouverture au financement d'actions rapides pour améliorer les conditions de vie des personnes déplacées internes et des populations hôtes, à l'exception de la distribution alimentaire (non-food items ou NFI) : six communes de la région du Sahel (Dori, Djibo, Gorom-Gorom, Sebba, Seytenga et Sampelga) et deux de la région du Nord (Ouahigouya et Titao) ont ainsi pu bénéficier de dotations pour la réalisation d'actions rapides.

Organisation des concertations avec les délégations spéciales

Le processus d'actualisation des investissements dans les dix communes ciblées s'est déroulé sur une journée (pour la tenue du cadre de concertation communale) et les activités se sont articulées autour des points suivants :

- La réalisation d'un diagnostic préalable avec les techniciens communaux en charge des investissements dans les communes ;
- La présentation et la mise en débat de la situation exacte des investissements avec les décideurs communaux (Président de la délégation spéciale, leur adjoint et le Secrétaire Général de la Mairie) ;
- La formulation de propositions d'investissements de substitution (soumis pour discussion et validation au cadre de concertation communale - CCCo).

Région	Communes	Dotations spécifiques (FCFA)	Nombre d'investissements prioritaires	Type d'investissement
Sahel	Djibo	58 748 613	2	Acquisition NFI/PDI Eau Potable
	Dori	49 860 676	1	Eau Potable Electrification CSPS
	Gorom-Gorom	51 958 049	1	Equipeement CSPS
	Sampelga	90 094 678	4	Acquisition Equipement CSPS Acquisition Matériel Médico technique Construction salle d'hospitalisation Clôture d'un CSPS
	Sebba	25 915 517	2	Acquisition NFI Eau potable
Total		276 577 533	10	
Nord	Ouahigouya	66 190 116	4	Espace Temporaire d'Apprentissage Equipeement CSPS Réalisation latrine PDI Acquisition de mobiliers scolaires
	Titao	47 380 070	4	Kits AME-PDI Bouteilles de gaz (PDI) Kits de production maraîchère Auto-Emploi Acquisition de savonnerie et Tissage
Total		113 570 185	8	-
Total Général		390 147 718	18	-

Dotations spécifiques et investissements complémentaires 2021-2022



Bilan du processus d'actualisation

Les ateliers de concertation se sont tenus au cours du dernier trimestre 2022 dans 10 des 25 communes d'intervention du projet au Burkina. Ils ont permis de prioriser 18 nouveaux projets pour un total de plus de 390 millions FCFA.

Région	Communes	Priorisation 2021-2022	Investissements réceptionnés	Investissements actualisés	Observations
Sahel	Tankounadjé	6	4	Construction d'un bloc de latrines pour le CSPS de Kéri. Construction d'un dispensaire à Kéri	Les investissements actualisés concernent ceux de 2020 non réalisés du fait de la situation sécuritaire au niveau du site de réalisation
	Sampelga	3	2	Electrification solaire de la maison de la femme au profit du CSPS	Ce changement est intervenu après les actualisations
Total		31	10	3	
Nord	Ouahigouya	9	7	Forage relocalisé Une école relocalisée	Sites accessibles Forage déjà réceptionné
	Titao	4	0	Périmètre maraîcher et Point d'eau annulés ; Infrastructure SPE annulé	Ressources réaffectées au CSPS et à l'équipement du CSPS
	Thiou	6	0	Une école annulée Bâtiment administratif annulé ; Incinérateur annulé	Acquisition de moulins et équipement du laboratoire du CM.
Total		19	7	4	
Total Général		50	17	7	

Investissements 2021-2022 actualisés du fait l'insécurité

CONTACTER LA DIRECTION RÉGIONALE DU VOLET DÉVELOPPEMENT DU PROJET 3 FRONTIÈRES :

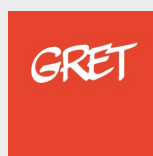
Mathias BAZIE, Directeur régional

mathias.bazie@3frontieres.org

Garance KAFANDO, Assistante technique

garance.kafando@3frontieres.org

MEMBRES DU CONSORTIUM :



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



Cette lettre d'information est réalisée sous la seule responsabilité de la direction régionale du volet développement du projet 3 Frontières.